



DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Présidée par M. Philippe Beaussant, de l'Académie française

À tous les candidats à l'élection présidentielle

Paris, le 19 mars 2012

Objet : Votre engagement pour la défense et le rayonnement de la langue française

« La langue de la République est le français. »

Article 2 de la Constitution de la République française.

Monsieur,

Vous êtes candidat à la présidence de la République française lors de l'élection qui aura lieu dans quelques semaines, et c'est donc au candidat à la magistrature suprême que nous nous adressons aujourd'hui.

Comme vous le savez, **la langue française est intrinsèquement liée à notre patrie** et à nos institutions, comme l'affirme notre Constitution **dès son article 2**, avant même notre emblème national, notre hymne, notre devise et notre principe. Nous pourrions – et nous devrions – tous affirmer, à l'instar d'Albert Camus :

« Oui, j'ai une patrie : la langue française. »

Mais comme vous le savez, notre belle langue subit depuis plusieurs décennies de graves atteintes qui se traduisent par une altération de la communication entre Français, des handicaps pour la promotion sociale et professionnelle des jeunes, un bannissement de notre langue dans nombre de secteurs de l'activité de nos concitoyens, et un net recul du rayonnement même de la France à travers le monde.

À l'heure où le français est en passe de (re)devenir la langue la plus parlée dans le monde – comme vient de le révéler une récente étude, en s'appuyant bien entendu sur le développement démographique dans les pays francophones en général et en Afrique en particulier – il est grand temps de promouvoir à nouveau, sérieusement et profondément, la langue française tant en France qu'à l'étranger.

Il est en effet **fondamental** d'une part que **la transmission** de ce patrimoine national, **l'apprentissage et la maîtrise du français redeviennent une priorité nationale** pour les années à venir, pour assurer la nécessaire cohésion sociale, et d'autre part que **le français retrouve** dans les institutions européennes et internationales **sa place de langue officielle**.

L'influence de la France dans le monde passera par son rayonnement et si la France veut, légitimement, faire entendre sa voix dans le monde, elle sera d'autant mieux identifiée et entendue qu'elle utilisera le français, et contribuera ainsi à son développement aux quatre coins du globe.

Nous attendons donc de vous un engagement ferme, précis et détaillé pour que vive notre belle langue française ! Votre réponse (ou votre silence) sera portée à la connaissance de nos 3 000 adhérents, de tous nos sympathisants et des médias qui nous ouvrent leurs pages ou leurs ondes.

Impatients de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

Grégoire Boucher

Vice-président

PJ : Notre revue trimestrielle et un bulletin d'adhésion.